Nations Unies S/2020/325



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 avril 2020
Français
Original : anglais

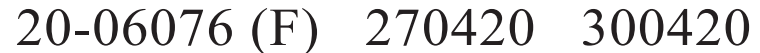
Lettre datée du 24 avril, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé présenté par M. Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, ainsi que celui des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Belgique, de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne, de l'Indonésie, de la Fédération de Russie, de la Tunisie (au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité – le Niger, l'Afrique du Sud et la Tunisie – et de Saint-Vincent-et-les Grenadines), du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence organisée le mercredi 22 avril 2020. Une déclaration a également été prononcée par le représentant de la République démocratique du Congo.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre datée du 2 avril, adressée aux Représentantes permanentes et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/273), qui a été approuvée compte tenu des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) José **Singer Weisinger**

20-06076 (F) 270420 300420







Annexe I

Déclaration de M. Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs

[Original : français]

Je vous remercie cette occasion de présenter le dernier rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (S/2020/272).

Je voudrais tout d'abord, à l'heure où notre monde traverse une crise sanitaire hors du commun, exprimer toute ma solidarité et présenter mes condoléances aux gouvernements et aux peuples de la région, et à ceux d'ailleurs aussi, pour les nombreuses victimes de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Cette pandémie n'a pas épargné la région des Grands Lacs, où le nombre de contaminations augmente, bien qu'à un rythme modéré en comparaison à d'autres régions du monde. À ce jour, selon l'Organisation mondiale de la Santé, plus de 4 766 cas et 131 décès ont été enregistrés dans la région. Si les capacités des États à lutter contre la pandémie diffèrent, les réponses apportées pour la contenir convergent : restrictions de mouvements, mise en quarantaine, mesures de distanciation sociale, couvre-feux, suspensions des vols internationaux et fermetures des frontières, sauf pour le fret, etc.

Ces mesures semblent avoir permis, à ce stade, aux pays de la région de limiter la progression de la pandémie. En revanche, dans le domaine économique, les répercussions négatives de la crise sanitaire sont, hélas, déjà importantes, avec l'arrêt quasi-complet de certaines activités dans des secteurs névralgiques, tels que le transport aérien, le tourisme, l'agriculture, les industries pétrolières et extractives. Avec le temps, les mesures préventives prises à ce jour, ainsi que la réaffectation des ressources budgétaires, pour faire face à cette pandémie, sont susceptibles d'affaiblir des économies déjà fragiles, avec des conséquences possibles pour la paix, la sécurité et le développement de la région. Je voudrais féliciter les pays et institutions de la région pour les actions prises avec diligence en réponse à la pandémie, incluant notamment des mesures de relance économique, tant en faveur des populations vulnérables qu'en appui au secteur privé.

Bien qu'encourageantes, ces mesures doivent être renforcées. Les pays de la région, dont certains se remettent de décennies de conflits, auront besoin d'un appui déterminé et continu de la communauté internationale, afin de faire face durablement à la pandémie et d'en surmonter les conséquences. Je voudrais exprimer toute ma gratitude au Secrétaire général pour sa clairvoyance, son leadership et sa mobilisation continue de la communauté internationale en faveur d'une plus grande solidarité dans la lutte contre la pandémie, y compris à travers un allégement de la dette. Je tiens à saluer la décision du Groupe des Vingt sur un moratoire jusqu'à la fin de l'année pour la dette, ce qui devrait soulager fortement les pays africains à faibles revenus et leur permettre, je l'espère, de renforcer leurs infrastructures de santé. Je remercie également les pays et les donateurs qui ont déjà annoncé des dons importants en faveur de l'Afrique.

Comme ailleurs, la pandémie a obligé les pays de la région à réorienter leurs priorités. Ceci a eu un impact sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre, avec comme conséquence notamment le report de deux événements importants : la deuxième Conférence sur l'investissement et le commerce dans la région des Grands Lacs initialement prévue à Kigali, au Rwanda, du 18 au 20 mars; le dixième sommet du Mécanisme régional de suivi qui devait se tenir à Kinshasa, en République démocratique du Congo, du 27 au 29 mars. Malgré ces reports, je continue de travailler

avec les pays signataires et institutions garantes de l'Accord-cadre, à savoir l'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et la Communauté de développement de l'Afrique australe, afin de maintenir toute l'attention nécessaire à l'organisation de ces deux événements, et de poursuivre les efforts dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre.

Je voudrais, à cet égard, faire suite à ma première adresse au Conseil en octobre 2019 (voir S/PV.8630), que j'avais ouverte, les membres s'en souviennent peut-être, avec une note d'optimisme. Cet optimisme demeure, au regard d'événements qui ont eu des effets positifs sur la région. Je pense notamment aux efforts pour asseoir la coalition gouvernementale en République démocratique du Congo suite à la transition politique pacifique, aux progrès réalisés pour la normalisation des relations entre le Rwanda et l'Ouganda, grâce aux bons offices de l'Angola et la République démocratique du Congo, à la formation d'un Gouvernement d'unité nationale au Soudan du Sud, ainsi qu'aux démarches diplomatiques de la République démocratique du Congo et de la Zambie pour régler leur différend frontalier. Je tiens particulièrement à rendre hommage aux Présidents Lourenço, Tshilombo Tshisekedi, Kagame et Museveni pour leurs efforts exemplaires, en vue de la résolution pacifique des différends entre les pays de la région, conformément aux engagements pris au titre de l'Accord-cadre. Je les encourage vivement à poursuivre ces efforts collectifs et je les assure de ma disponibilité à les soutenir.

Des progrès ont également été accomplis dans la lutte contre les groupes armés opérant dans l'est de la République démocratique du Congo. Sous l'impulsion du Gouvernement congolais, des efforts ont été faits pour accroître la coordination et l'échange d'informations entre la République démocratique du Congo, le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda afin d'optimiser les opérations militaires contre les groupes armés. En appui à ces efforts régionaux, j'ai facilité, en collaboration avec les autres garants de l'Accord-cadre, des consultations entre les chefs des services de renseignement du Burundi, de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de la Tanzanie. Celles-ci ont permis à ces pays d'identifier des mesures non militaires, y compris à travers la proposition de créer un groupe de contact et de coordination, en complément aux opérations militaires en cours. Ces recommandations, avec d'autres, seront soumises pour approbation aux chefs d'État de la région lors du prochain sommet du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre. Je voudrais d'ores et déjà solliciter le soutien du Conseil à cette initiative, afin d'aider ces pays à obtenir l'appui technique et financier nécessaire à la mise en œuvre des mesures qui seront adoptées par les chefs d'État de la région.

On note aussi des avancées dans l'intégration régionale. Le 3 décembre dernier, le Burundi, la République démocratique du Congo et la Tanzanie ont signé un accord pour la construction d'un chemin de fer reliant les trois pays afin de renforcer les échanges commerciaux dans la région. La prochaine Conférence sur l'investissement et le commerce dans la région des Grands Lacs, que mon bureau organise avec la CIRGL et le Gouvernement rwandais, sous le parrainage du Président Paul Kagame, sera aussi une occasion pour promouvoir de telles initiatives, car elle aura pour thème « L'investissement et le commerce transfrontaliers comme catalyseurs de l'intégration régionale ». Cette conférence sera aussi une belle opportunité pour stimuler le potentiel économique énorme de la région, à travers des investissements responsables qui devraient profiter aux pays et aux populations des Grands Lacs.

Malgré ces avancées, des défis persistent. Le plus grand d'entre eux demeure, sans doute, les activités des groupes armés, y compris l'exploitation illicite des ressources naturelles, qui compromet la confiance entre les pays de la région. L'insécurité qui en découle, particulièrement dans l'est de la République démocratique du Congo, où les populations civiles continuent de payer le prix fort, constitue une des causes principales de la crise humanitaire dans la région.

J'exhorte tous les groupes armés à cesser immédiatement leurs actes de violence et leurs atrocités contre les civils, à ne pas obstruer l'accès humanitaire et à s'engager résolument dans les divers programmes de désarmement, démobilisation, réintégration, et réinstallation ou rapatriement. Je voudrais rappeler que les crimes commis par ces groupes armés ne resteront pas impunis. Tôt ou tard, justice sera rendue. Je salue les procédures judiciaires lancées ces dernières années, tant au niveau régional qu'international, contre des chefs des groupes armés. Par ailleurs, j'invite les gouvernements de la région à accorder toute l'attention nécessaire à l'appel lancé par le Secrétaire général le 23 mars dernier en faveur d'un cessez-le-feu mondial dans le cadre de leurs efforts en cours pour la paix et la stabilité dans la région des Grands Lacs.

Nous devons aussi rester toujours attentifs aux élections dans la région, qui, comme on le sait, ont été parfois des sources d'instabilité dans le passé. Je souhaite vivement que les échéances électorales à venir, notamment au Burundi et en République centrafricaine, soient l'occasion de consolider les acquis démocratiques et la stabilité dans ces deux pays. J'encourage tous les acteurs à garantir des processus électoraux pacifiques, inclusifs et crédibles. En ce qui concerne le Burundi, je suis heureux d'informer le Conseil que mon bureau a effectué, en collaboration avec des dirigeantes et des organisations de la société civile de la région, une mission de plaidoyer et de solidarité à Bujumbura en mars dernier, au cours de laquelle des discussions fructueuses ont eu lieu avec les autorités et d'autres acteurs sur la promotion d'une plus grande participation des femmes au processus électoral.

La région des Grands Lacs fait face aujourd'hui à des défis exacerbés par la pandémie de COVID-19 et la prolongation de l'épidémie d'Ebola. Nous devons donc redoubler d'efforts pour aider les États et les peuples de la région à surmonter cette double crise sanitaire et à consolider les progrès obtenus à ce jour dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre. En effet, la lutte contre la pandémie pourrait être l'occasion de bâtir une plus grande solidarité et de renforcer la coopération régionale. Pour ma part, en collaboration avec les autres garants de l'Accord-cadre et les partenaires internationaux, je compte mener dans les prochains mois les actions prioritaires suivantes.

La première priorité est de mobiliser la communauté internationale en faveur des pays de la région pour lutter contre la pandémie de COVID-19, qui constitue un frein à la mise en œuvre de l'Accord-cadre et qui pourrait avoir des répercussions sur la paix et la sécurité dans la région.

Deuxièmement, nous devons appuyer les processus de facilitation en cours et, si possible, susciter de nouveaux engagements afin d'améliorer les relations entre les pays de la région, y compris en impliquant plus activement les femmes et les jeunes.

Troisièmement, nous devons faire avancer la coopération sécuritaire régionale en privilégiant une approche holistique, avec des dispositifs militaires et non militaires, dans la lutte contre les groupes armés.

Quatrièmement, je vais engager des consultations régionales et internationales sur l'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles, en se concentrant sur les obstacles à une exploitation durable et transparente de ces ressources.

Et enfin, je vais poursuivre les consultations nécessaires à l'organisation du prochain sommet du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre et à l'organisation de la Conférence sur l'investissement et le commerce dans la région des Grands Lacs.

Je sais que je peux compter sur l'unité et le soutien du Conseil de sécurité pour m'aider à mettre en œuvre cette feuille de route dans les prochains mois, en appui aux pays de la région des Grands Lacs, et ce conformément à mon mandat.

Annexe II

Déclaration de M. Marc Pecsteen de Buytswerve, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous tenons à remercier Huang Xia, l'Envoyé spécial du Secrétaire général, pour son exposé très instructif. Nous profitons également de cette occasion pour faire quelques remarques.

Tout d'abord, la dynamique régionale a montré certaines évolutions positives, mais elle risque de s'essouffler. La maladie à coronavirus (COVID-19) n'épargnant pas la région, une large contagion, associée à la faiblesse des infrastructures sanitaires, aura très certainement un effet négatif sur le développement de la région ainsi que sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

Il y a aussi d'autres défis à relever. En République démocratique du Congo, la coalition présidentielle se heurte à des tensions de plus en plus nombreuses, ce qui pourrait avoir des répercussions sur les réformes nécessaires. Au Burundi, les modalités et le résultat des prochaines élections demeurent également un élément déterminant pour la stabilité de la région. Dans le même temps, la situation humanitaire et le contexte des droits de l'homme restent désastreux.

Deuxièmement, à la lumière de ce qui précède, nous renouvelons notre ferme soutien à la demande formulée par le Secrétaire général en 2019 en faveur d'une nouvelle stratégie pour la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs. Nous sommes désireux d'appuyer l'élaboration d'une telle stratégie, qui doit se faire de manière ouverte, transparente et accélérée, et de prendre part à cet effort. La création récente d'un nouveau groupe de contact chargé de la coordination est la preuve que la dynamique se poursuit. Toutefois, dans la mesure où la crise de la COVID-19 a déjà entraîné le report d'une session du Mécanisme régional de suivi, qui devait se tenir à Kinshasa, et de la conférence sur le l'investissement et le commerce dans la région des Grands Lacs, prévue à Kigali, nous devons veiller à ne pas perdre cet élan. Nous devons travailler de manière volontariste à une nouvelle stratégie régionale, en examinant toute l'étendue de l'Accord-cadre. Cette stratégie devrait non seulement aborder le développement économique, qui revêt sans aucun doute une importance cruciale, mais aussi – et surtout – les causes profondes des conflits, y compris les violations des droits de l'homme et l'exploitation illégale des ressources naturelles.

Troisièmement, la crise de la COVID-19 va rendre plus difficile le travail dans la région des Grands Lacs et l'établissement de rapports. Le rapport à l'examen contient un aperçu impressionnant des activités entreprises par l'Envoyé spécial en application de la feuille de route. Nous espérons que le Bureau de l'Envoyé spécial pourra poursuivre ses efforts, malgré les restrictions imposées par la pandémie de COVID-19, en s'employant en priorité, comme nous l'avons fait au Conseil, à tenir des réunions par visioconférence afin d'assurer la continuité du travail.

Annexe III

Déclaration de M. Zhang Jun, Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie l'Envoyé spécial Huang Xia de son exposé.

Nous nous félicitons des faits nouveaux positifs survenus dans la région des Grands Lacs au cours des six derniers mois, notamment les efforts diplomatiques déployés par les dirigeants de la région pour renforcer la coopération et les mesures prises pour mettre en œuvre les engagements pris en vertu de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. La Chine se félicite de la dynamique positive dans la région.

Face aux problèmes de longue date auxquels se heurte la région, il demeure nécessaire de mettre en place des approches globales pour parvenir à une paix et à un développement durables. Nous encourageons les pays de la région à renforcer la coopération et la confiance politique, et à réaliser de nouveaux progrès dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre. La Chine se félicite des mesures que continue de prendre le Président Tshisekedi Tshilombo pour améliorer les relations avec les pays voisins, et des efforts diplomatiques qu'il a déployés, avec les Présidents de l'Angola, de l'Ouganda et du Rwanda, à l'occasion du quatrième sommet quadripartite pour faciliter la normalisation des relations entre le Rwanda et l'Ouganda.

Nous devons intensifier nos efforts pour promouvoir la paix et la stabilité régionales, en prenant des mesures tant militaires que non militaires pour éliminer les menaces posées par les groupes armés. Les réunions entre les chefs des services de renseignement et de sécurité des pays signataires de l'Accord-cadre sont un bon point de départ pour de nouvelles opérations coordonnées. Nous appelons toutes les parties à répondre activement à l'appel au cessez-le-feu lancé par le Secrétaire général. Nous invitons l'ONU et les organisations régionales, y compris la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, à accorder une attention accrue à la promotion du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants afin de briser le cercle vicieux de la violence.

Des efforts supplémentaires doivent être faits pour s'attaquer aux causes profondes des conflits en luttant contre la pauvreté et le sous-développement. La Chine appuie l'Envoyé spécial Xia dans sa volonté de faire progresser les efforts en faveur de l'intégration et de la coopération économiques régionales afin de relever les défis du développement, ainsi que dans son action pour prendre contact avec les institutions financières, notamment le Groupe de la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, et avec la communauté internationale afin d'attirer les investissements. Nous prenons note du fait que la conférence sur l'investissement et le commerce dans la région des Grands Lacs a dû être reportée en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et nous espérons qu'elle pourra avoir lieu rapidement lorsque les conditions le permettront.

Nous convenons que la propagation de la pandémie de COVID-19 est alarmante. Les pays de la région des Grands Lacs sont parmi les plus vulnérables face à cette crise. La Chine reprend donc à son compte le soutien total, exprimé par les garants de l'Accord-cadre à l'occasion d'une visioconférence organisée par le Bureau de l'Envoyé spécial au début du mois, à la coordination des efforts et des décisions des pays de la région pour lutter contre la pandémie. La Chine a offert son aide aux pays de la région sous diverses formes, en fournissant des fournitures médicales, en partageant son expérience et en aidant à l'achat de produits commerciaux. Le 10 avril, un hôpital général construit par la Chine dans la province du Haut-Katanga, en République démocratique du Congo, a été symboliquement

livré par l'Ambassadeur chinois au Gouvernement national. Nous continuerons à faire tout notre possible pour apporter une aide à nos amis de la région des Grands Lacs et de l'ensemble du continent africain.

Il reste beaucoup à faire pour parvenir à une paix et une sécurité durables dans la région. La Chine souhaite réaffirmer son appui ferme à l'Envoyé spécial et à son bureau dans l'accomplissement de leur mandat. Nous continuerons à soutenir les pays de la région, l'Union africaine et d'autres organisations régionales pour mettre en œuvre l'Accord-cadre.

Annexe IV

Déclaration de M. José Singer Weisinger, Envoyé spécial de la République dominicaine auprès du Conseil de sécurité

Tout d'abord, nous tenons à remercier M. Huang Xia d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2020/272).

Je vais axer mon intervention sur trois questions : la situation politique, la sécurité et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

En ce qui concerne la situation politique, la République dominicaine se félicite d'apprendre que les dirigeants de la région ont pris des mesures, tant au niveau bilatéral que multilatéral, pour apaiser les tensions entre pays voisins et régler les différends. Nous applaudissons la tenue des sommets quadripartites et les dirigeants qui ont permis l'instauration de ce dialogue et les accords qui en résultent, et nous espérons que ces initiatives diplomatiques serviront de point de départ et de modèle pour régler les conflits régionaux qui demeurent.

En ce qui concerne la situation sécuritaire, la République dominicaine regrette qu'en dépit de l'accroissement des opérations militaires, de l'engagement du Président Félix Tshilombo Tshisekedi à instaurer la paix et la stabilité et des efforts des dirigeants de la région, les conditions de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo se soient détériorées. Nous déplorons également que les tensions entre le Burundi et le Rwanda persistent et que les groupes armés en République centrafricaine continuent de violer l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine.

Néanmoins, nous sommes encouragés par les traités signés entre le Rwanda et l'Ouganda et entre la République démocratique du Congo et le Rwanda pour le rapatriement des ex-combattants du Mouvement du 23 mars, ainsi que par le traité signé entre le Soudan et le Soudan du Sud pour définir leurs frontières communes et maintenir le cessez-le-feu au Soudan du Sud.

Il est regrettable que cette dynamique positive soit sapée par l'inquiétude croissante suscitée par l'ampleur sans précédent de la pandémie de COVID-19 et ses répercussions sur les personnes, le système de santé et une économie restreinte. À cet égard, la République dominicaine appelle à une réponse régionale et mondiale urgente, coordonnée et unie pour relever les défis mondiaux posés par la COVID-19. Nous appelons à la coopération internationale pour aider l'Afrique et la région des Grands Lacs à atténuer les effets de la pandémie et à relancer son économie. Nous nous faisons également l'écho de l'appel lancé par le du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu global.

Enfin, nous nous félicitons de l'élaboration d'une stratégie de paix et de sécurité pour la région des Grands Lacs. En outre, nous félicitons M. Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, la République démocratique du Congo, les dirigeants de la région, les organisations régionales et la communauté internationale pour les engagements pris au titre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

Nous les encourageons tous à continuer à travailler ensemble pour améliorer la situation humanitaire régionale et décourager les violations des droits de l'homme, telles que la violence sexuelle et fondée sur le genre, et à mieux gérer leurs ressources naturelles afin d'assurer que la région des Grands Lacs soit pacifique, prospère et intégrée.

Annexe V

Déclaration de M. Gert Auväärt, Représentant permanent adjoint de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie l'Envoyé spécial Huang Xia pour son exposé, qui a mis en évidence les nombreux défis interconnectés dans la région : conflits avec les groupes armés, violations et des droits de l'homme et atteintes à ces droits, épidémies sanitaires et difficultés socio-économiques.

Même dans des circonstances normales, s'attaquer à leurs causes profondes nécessiterait une approche coordonnée et globale. Comme l'a souligné le Conseil lors de sa discussion d'hier sur les conflits et la faim, la propagation à grande échelle de la maladie à coronavirus (COVID-19) peut agir comme un multiplicateur de risque dans la région et des mesures doivent être prises pour garantir que les acteurs humanitaires agissent de manière coordonnée, et qu'ils soient prêts à intensifier leurs efforts et en mesure de le faire. À cet égard, il faut noter que la région lutte déjà contre plusieurs épidémies, dont le paludisme, le virus Ebola et la rougeole. En conséquence, les gouvernements et les autres parties prenantes doivent donner la priorité à la réponse à la pandémie et éviter d'entraver la fourniture de l'aide humanitaire.

L'Estonie reste préoccupée par les restrictions des libertés politiques fondamentales et des droits de l'homme dans plusieurs parties de la région. En prévision de plusieurs élections à venir cette année, nous appelons toutes les parties prenantes à veiller à ce que les élections restent pacifiques, libres et crédibles.

L'Estonie condamne les violences perpétrées par des groupes armés dans la région, en particulier par les Forces démocratiques alliées, en République démocratique du Congo, où le conflit est aggravé par un grand nombre de graves violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits. Au cours de la seule année dernière, plus d'un million de personnes ont été déplacées de leurs foyers en raison des conflits dans la région des Grands Lacs. Il est également très inquiétant de constater l'augmentation des violences sexuelles liées au conflit et du nombre de violations graves des droits de l'enfant.

Les auteurs de ces crimes doivent être tenus pour responsables afin de lutter contre une culture de l'impunité qui, si elle n'est pas contrôlée, ne fera qu'engendrer davantage de violence. Une mise en œuvre rapide et solide de la Déclaration de Nairobi sur la justice et la bonne gouvernance contribuerait grandement à ces efforts.

L'Estonie salue les mesures positives prises par les pays et les parties prenantes de la région pour atténuer les tensions et renforcer les relations, et se félicite des efforts supplémentaires déployés dans ce sens au titre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. Nous soulignons également l'importance des initiatives visant à promouvoir une participation significative des femmes aux processus politiques et électoraux et à faire progresser le programme pour les femmes et la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs.

Compte tenu des circonstances actuelles, l'Estonie réitère l'appel du Secrétaire général pour que tous s'engagent à respecter un cessez-le-feu humanitaire et à résoudre pacifiquement leurs différends.

Annexe VI

Intervention de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l’Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier l’Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Huang Xia, pour son exposé.

Je souhaiterais très rapidement souligner trois points.

Tout d’abord, nous nous félicitons des développements positifs qui ont eu lieu au cours des six derniers mois. Il est essentiel de continuer à tirer parti de la dynamique encourageante qui a suivi l’élection du Président Tshisekedi afin de réduire encore les tensions, de renforcer la confiance et de réaliser des progrès sur les autres fronts. Nous saluons en particulier l’implication des Présidents Tshisekedi et Lourenço, qui a été cruciale pour favoriser une dynamique prometteuse vers une réconciliation entre le Rwanda et l’Ouganda, conduisant à des engagements renouvelés par la finalisation d’un traité d’extradition. Nous nous félicitons d’une évolution aussi importante, conformément aux objectifs de l’Accord-cadre pour la paix et la sécurité.

En effet, dans plusieurs domaines, les progrès ont été moindres et la situation reste préoccupante - poursuite des violences dans l’est de la République démocratique du Congo, violations des droits de l’homme, situation humanitaire, y compris un million de personnes déplacées supplémentaires en République démocratique du Congo. Le Secrétaire-général a décrit dans son rapport (S/2020/272) l’ampleur des défis qui restent à relever, et je n’y reviendrai pas. Je tiens en particulier à exprimer la vigilance de la France sur la situation au Burundi, en rappelant qu’il est primordial, compte tenu du choix du Gouvernement burundais de procéder aux élections dans le contexte actuel, d’assurer la liberté de l’espace politique et que tous les acteurs s’abstiennent de toute action qui pourrait compromettre la tenue d’élections pacifiques, inclusives et crédibles, car celles-ci contribueraient à la voie de la stabilité politique et de la paix dans la région. La confiance du peuple burundais dans la capacité du système judiciaire à répondre aux aspirations des victimes et à poursuivre les crimes de manière indépendante est essentielle pour servir les objectifs à long terme d’unité et de stabilité.

Deuxièmement, nous partageons l’inquiétude exprimée par tous ici au sujet des menaces que la pandémie de COVID-19 fait peser sur la région, dans un contexte où le virus Ebola, en particulier, n’a toujours pas été éradiqué. Les pays de la région des Grands Lacs restent vulnérables aux pandémies de grande ampleur, notamment en raison des déplacements humains importants induits par la persistance des opérations des groupes hostiles. Ils ont également tiré les leçons des expériences passées (Ebola, épidémies de Marburg) et la communauté internationale pourrait en bénéficier. Je me félicite des mesures prises par les gouvernements nationaux pour lutter contre la propagation de l’épidémie conformément aux recommandations de l’Organisation mondiale de la Santé, et je rappelle qu’il est fondamental que leur mise en œuvre respecte les droits de l’homme.

Consciente de ce nouveau défi mondial et dramatique, la France exprime une nouvelle fois sa solidarité avec les pays de la région, qui peuvent compter sur son soutien. La France a mobilisé 1,2 milliard d’euros pour soutenir les efforts des pays africains dans la lutte contre la pandémie : il s’agit de faire face à la menace sanitaire dès maintenant pour renforcer les mesures de barrière afin de prévenir la propagation du coronavirus, mais aussi à long terme pour recentrer le soutien sur le renforcement des capacités africaines dans le secteur de la santé.

Au-delà, il ne fait aucun doute que la perturbation créée par la pandémie aura un impact socioéconomique important qu'il convient d'anticiper. C'est la raison pour laquelle le Président Macron a fortement plaidé en faveur d'un effort collectif conduisant à un rééchelonnement de la dette publique des pays africains. Nous nous félicitons donc de l'approbation par le Groupe des Vingt de notre proposition de moratoire sur cette dette.

Troisièmement et enfin, je voudrais souligner que le contexte de l'épidémie renforce encore la nécessité d'une coopération régionale. À une époque où les frontières sont fermées, les communications perturbées et les attitudes de méfiance se répandent, l'épidémie complique la coopération régionale, mais elle reste absolument nécessaire, car c'est le seul moyen de s'attaquer aux causes profondes des conflits qui minent les Grands Lacs, des groupes armés à l'exploitation illicite des ressources naturelles. Les pays de la région sont confrontés à une épreuve commune : en se soutenant mutuellement dans une lutte commune, ils peuvent jeter les bases d'une confiance mutuelle qui sera décisive pour les étapes à venir.

L'Envoyé spécial et son bureau doivent prendre toutes les initiatives nécessaires dans cette perspective. À cet égard, la France réaffirme son soutien à l'Envoyé spécial et rappelle qu'elle est prête à continuer à l'assister dans l'accomplissement de sa mission. La stratégie régionale de paix et de sécurité constituera un outil utile et une feuille de route sur laquelle s'appuyer pour identifier et mettre en œuvre des mesures concrètes visant à renforcer la stabilité politique et la paix dans la région. Nous sommes prêts à participer activement à l'élaboration en temps voulu de ce nouvel instrument de paix et de sécurité collective, que nous attendons avec intérêt.

Annexe VII

Déclaration de M. Jürgen Schulz, Représentant permanent adjoint de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

L'Allemagne remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs de son exposé et de la présentation du rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (S/2020/272). Nous souscrivons à l'évaluation globale qui est faite de certaines tendances politiques positives à l'œuvre dans la région, telles que décrites dans le rapport, notamment en ce qui concerne les accords régionaux visant à appuyer la coopération transfrontières. Nous nourrissons l'espoir que ces accords contribueront à réduire les tensions dans la région. Nous saluons également le renforcement de la coopération régionale, comme en attestent les efforts qui sont menés pour mettre en œuvre l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, notamment les résultats encourageants des sommets quadripartites. Nous nous félicitons par ailleurs du resserrement de la coopération en matière judiciaire dans la région.

D'importantes difficultés subsistent toutefois. Je pense en particulier à la situation en matière de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo, notamment les atteintes répétées à la sécurité des frontières. La lutte contre les groupes armés doit se poursuivre. Le développement et l'intégration socioéconomiques restent un défi.

Nous sommes maintenant préoccupés par les répercussions possibles de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur la stabilité dans la région des Grands Lacs et sur la vie de ses habitants. Face à cette nouvelle menace, des efforts concertés et une collaboration étroite entre les pays de la région sont plus que jamais nécessaires. Les organisations régionales, telles que la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et l'Union africaine, ont un rôle crucial à jouer en appui à ces efforts. Le contexte actuel offre l'occasion de transformer les propos et l'élan positifs que l'on constate à l'échelle régionale en actions concrètes et constructives dans la lutte contre la pandémie.

Nous appelons la communauté internationale à soutenir ces efforts. L'ONU et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en particulier peuvent compter sur notre plein appui dans les efforts qu'ils déploient pour lutter contre la pandémie. Il est essentiel que les infrastructures sanitaires soient renforcées afin de traiter rapidement et efficacement les patients atteints de COVID-19 et d'atténuer les répercussions négatives de la pandémie sur la situation socioéconomique et les conditions de sécurité dans la région. À cet égard, il est important de veiller à l'exactitude et à l'accessibilité des informations qui sont diffusées sur la pandémie. Il est également indispensable de fournir des lignes directrices sur les mesures efficaces à prendre pour prévenir la propagation du virus. Nous encourageons l'Envoyé spécial à user de sa présence dans la région pour appuyer ces efforts.

Nous ne devons pas oublier que la lutte contre la maladie à virus Ebola n'est pas encore terminée. Il en va de même des épidémies de rougeole qui persistent et qui ont coûté la vie à plus de 6 000 enfants l'année dernière. Des investissements massifs dans les infrastructures sanitaires critiques s'imposent.

Nous restons préoccupés par les violations des droits de l'homme et par les violences sexuelles et fondées sur le genre qui continuent d'être signalées. Le nombre de personnes déplacées et de réfugiés en République démocratique du Congo et alentour reste ahurissant. L'épidémie de COVID-19 met encore plus en péril les populations les plus vulnérables. C'est pourquoi nous souscrivons pleinement à

l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur de l'arrêt de tous les combats et de toutes les hostilités pour éviter une nouvelle aggravation des besoins humanitaires. Il est également fondamental de souligner que les efforts visant à combattre et à contenir la pandémie ne doivent pas servir de prétexte pour limiter ou restreindre les droits de l'homme ni pour permettre l'impunité en cas de violations de ces droits.

Je voudrais formuler une brève observation sur la situation au Burundi. Nous prenons note des préparatifs en cours pour les élections de mai. Toutefois, nous restons préoccupés par l'incidence que la pandémie de COVID-19 pourrait avoir sur les élections. Toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour garantir des élections inclusives, crédibles et sûres, sans risques sanitaires pour le grand public. Tous les acteurs doivent coopérer avec l'OMS et avec les organisations humanitaires.

Enfin et surtout, en ce qui concerne la nouvelle stratégie pour la région, l'Allemagne est favorable à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de paix et de sécurité pour la région des Grands Lacs. D'après ce que nous avons compris à la lecture du rapport du Secrétaire général, diverses activités en faveur de la paix et de la sécurité ont été entreprises. L'Allemagne encourage vivement l'Envoyé spécial à poursuivre dans cette voie et à mener le processus à bon port en y associant toutes les parties prenantes de manière inclusive et transparente.

Annexe VIII

Déclaration de M. Muhsin Syihab, Représentant permanent adjoint de la République d'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous souhaitons tout d'abord remercier l'Ambassadeur Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, de son exposé, et espérons qu'il est en sécurité et en bonne santé à Nairobi.

Nous prenons note du rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (S/2020/272), en date du 3 avril.

Si les tensions demeurent, les conditions de sécurité et la situation politique se sont améliorées dans la région des Grands Lacs. Alors que la crise de l'Ebola semble s'être atténuée, la région est désormais confrontée au nouveau défi que représente la maladie à coronavirus (COVID-19). Nous devons mettre à profit l'élan actuel pour réaliser des progrès qui permettront de surmonter les obstacles tant anciens que nouveaux à la paix et au développement durable.

Je voudrais aborder quelques points pertinents.

Premièrement, nous nous félicitons des importants progrès qui ont été réalisés dans la région. Nous sommes encouragés par les mesures prises par le Président Félix Antoine Tshilombo Tshisekedi pour améliorer les relations diplomatiques et la coopération entre la République démocratique du Congo et ses voisins. Nous saluons les mesures prises par d'autres dirigeants de la région pour désamorcer les tensions, notamment les négociations pacifiques engagées entre le Rwanda et l'Ouganda et les avancées réalisées dans le contexte régional par l'Ouganda, le Burundi et la Tanzanie.

Toutefois, des obstacles et des défis persistent et doivent être abordés collectivement. Il est essentiel de s'attaquer aux causes profondes du conflit. La vie dans la région des Grands Lacs est marquée par des conflits, la méfiance et des difficultés humanitaires depuis des années. Nous faisons nôtres les préoccupations exprimées par le Secrétaire général concernant les menaces qui continuent de peser sur les droits de l'homme dans la région, ainsi que les efforts déployés par certains pour saper les relations amicales entre les pays de la région. La paix et la stabilité restent fragiles, en grande partie en raison de la menace posée par les groupes armés ainsi que de l'exploitation et du commerce illicites des ressources naturelles.

Je me suis fait l'écho du Secrétaire général pour appeler toutes les parties prenantes nationales, régionales et internationales à redoubler d'efforts afin de mettre en œuvre leurs engagements au titre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération et s'attaquer aux causes profondes des conflits, de sorte que la région puisse concrétiser son immense potentiel.

Deuxièmement, le Conseil doit appuyer les travaux des organisations régionales et des missions des Nations Unies dans la région. Nous prenons acte du rôle joué par les organisations régionales et sous-régionales, notamment les garants de l'Accord-cadre, qui a été signé par 13 pays de la région.

La Conférence internationale sur la région des Grands Lacs joue un rôle important au service de la paix en empêchant la circulation illicite des ressources naturelles. Les soldats de la paix, quant à eux, jouent leur rôle en remportant la sympathie et l'adhésion des populations locales à l'appui du processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR).

Nous sommes fiers d'annoncer au Conseil que les soldats de la paix indonésiens qui servent au sein de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo ont réussi à contribuer au processus de DDR en s'impliquant auprès des communautés locales, et en remportant ainsi leur sympathie et leur adhésion. L'appui de la communauté internationale, par le truchement des organisations régionales et sous-régionales, permettra au Gouvernement de réintégrer les ex-combattants dans la société en vue de prévenir une reprise du conflit.

Troisièmement, dans le cadre de la crise mondiale que nous vivons du fait de la COVID-19, il faut donner la priorité à la fourniture de secours en rapport avec la situation humanitaire. Nous devons prêter attention à ceux qui ont un besoin urgent d'assistance, notamment les 5 millions de Congolais déplacés, les 330 000 réfugiés burundais et les autres personnes vulnérables – qu'il s'agisse de femmes, d'enfants ou de personnes handicapées. Un partenariat de la communauté internationale est nécessaire pour relever ce défi.

Pour sa part, l'Indonésie poursuivra sa coopération avec les pays de la région, conformément à l'esprit de la Conférence Asie-Afrique tenue à Bandung en 1955, dont nous célébrons le soixante-cinquième anniversaire. Relever les défis complexes à la paix et à la sécurité auxquels la région est confrontée n'est assurément pas une tâche facile. Nous continuerons donc à soutenir les efforts déployés par l'Envoyé spécial dans sa quête d'une paix durable et de progrès concrets dans la région.

Pour sa part, l'Indonésie, véritable partenaire de l'Afrique en matière de maintien de la paix et de la sécurité, entend rester mobilisée.

Annexe IX

Déclaration de M. Dmitry Polyanskiy, Premier Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Pour commencer, je tiens à remercier l'Envoyé spécial Huang Xia de son exposé détaillé sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

Nous continuons de considérer cet accord comme la pierre angulaire de la stabilité régionale. Nous exhortons tous ses signataires d'honorer les engagements pris, notamment en ce qui concerne le respect des principes de souveraineté, d'intégrité territoriale et de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays, ainsi que s'agissant du renforcement des mesures de confiance. Nous sommes convaincus que la mise en œuvre intégrale de l'Accord-cadre, en particulier pour ce qui concerne ses dispositions militaires, pourrait être déterminante pour la situation générale dans la région des Grands Lacs.

Nous sommes tout à fait d'accord avec le Secrétaire général lorsqu'il affirme dans son rapport (S/2020/272) que la dynamique générée par l'arrivée au pouvoir de nouveaux dirigeants à Kinshasa il y a plus d'un an, s'agissant de la mise en œuvre de l'Accord-cadre, est maintenue, et que notre tâche commune est de l'appuyer de toutes les manières possibles. Nous nous félicitons que les dirigeants de la région affichent la volonté politique de régler leurs différends par la négociation et de venir à bout des atteintes à la sécurité des frontières en recourant aux mécanismes existants. Nous saluons tout particulièrement les accords conclus entre le Rwanda et l'Ouganda, avec l'aide des Présidents de la République démocratique du Congo et de l'Angola.

Nous restons convaincus que l'instabilité dans les provinces orientales de la République démocratique du Congo est toujours l'élément le plus important pour la sécurité régionale. Nous restons gravement préoccupés par la situation militaire et politique sur place, la poursuite des activités des groupes armés, les affrontements intercommunautaires et les cas d'Ebola. Désormais, la situation est compliquée encore davantage par la propagation de la pandémie de la maladie à coronavirus. Nous saluons les résultats obtenus par les Forces armées de la République démocratique du Congo et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo dans la lutte contre certains groupes armés, en particulier les Forces démocratiques alliées, les Forces démocratiques de libération du Rwanda et le Conseil national pour le renouveau et la démocratie. Nous saluons également la reprise du rapatriement en République démocratique du Congo des combattants de l'ex-Mouvement du 23 mars.

Nous remercions l'Envoyé spécial de ses efforts inlassables, préconisant une approche globale pour neutraliser les forces déstabilisatrices dans la région. Les initiatives visant à promouvoir les échanges entre les chefs des services de renseignement et de sécurité des États de la région et à maintenir le dialogue au sein du Réseau de coopération judiciaire de la région des Grands Lacs méritent d'être pleinement soutenus. Nous avons pris note de la visioconférence des institutions garantes de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, qui s'est tenue dans le courant de ce mois, avec le concours du bureau de l'Envoyé spécial. Nous espérons que la dixième réunion du Mécanisme régional de suivi, qui a dû être reportée, se tiendra bientôt elle aussi.

Nous avons également pris bonne note des travaux que l'Envoyé spécial a entamés pour élaborer une stratégie en faveur de la paix et de la sécurité dans la

région des Grands Lacs. Nous sommes prêts à appuyer cette initiative et espérons qu'elle sera menée en toute transparence.

Nombre des pays de la région connaissent actuellement une période charnière de leur histoire politique. Certains d'entre eux, comme le Burundi, entrent dans une période d'élections législatives. Il ne fait aucun doute que des décisions politiques ne pourront se traduire par une stabilité à long terme que si elles sont prises par les pays eux-mêmes. Il n'est pas acceptable que des solutions soient imposées à des États souverains. À cet égard, nous appuyons pleinement l'appel lancé par le Comité interministériel régional de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs en faveur de la levée des sanctions unilatérales imposées aux pays de la région par l'Union européenne et les États-Unis. Nous sommes convaincus qu'en cette époque marquée par le coronavirus, une décision dans ce sens aurait toute sa pertinence. Elle ferait également écho aux mesures proposées par le Secrétaire général pour lutter contre la pandémie.

En tant que membre du Groupe des Amis de la région des Grands Lacs, la Fédération de Russie entend contribuer davantage à la recherche d'un règlement pacifique pour la région.

Annexe X

Déclaration de M. Kais Kabtani, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Président du Conseil de sécurité d'avoir convoqué la présente visioconférence pour discuter de la situation dans la région des Grands Lacs. Nous remercions l'Envoyé spécial, M. Huang Xia, de son exposé.

Je prononce cette déclaration au nom des trois pays africains qui sont membres du Conseil de sécurité – la Tunisie, l'Afrique du Sud et le Niger – , ainsi que de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Les tendances positives susceptibles d'inaugurer une nouvelle ère dans la région risquent fort d'être compromises par la propagation de la mortelle pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Dans l'immédiat, il nous incombe de continuer à consolider les réalisations obtenues, afin d'atténuer la menace potentielle que fait peser la pandémie.

Parmi ces réalisations figurent la passation de pouvoir démocratique et pacifique en République démocratique du Congo et la nouvelle dynamique qui a pris forme dans la région sur l'initiative des nouvelles autorités du pays. L'établissement, en décembre 2019, du plan national du Gouvernement est également un fait nouveau positif.

En outre, les efforts déployés par les dirigeants de la région pour promouvoir la coopération régionale et pour apaiser les tensions sont le reflet d'un fort attachement à la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

Nous saluons par ailleurs la convocation des sommets quadripartites ministériels, et accueillons favorablement les conclusions récentes du quatrième sommet quadripartite qui s'est tenu entre la République démocratique du Congo, l'Ouganda, le Rwanda et l'Angola. Ces faits nouveaux reflètent clairement le nouvel esprit de coopération qui prévaut dans la région.

Nous partageons les préoccupations exprimées par le Secrétaire général dans son dernier rapport (S/2020/272), à savoir que la situation en matière de sécurité en République démocratique du Congo reste fragile en raison des difficultés persistantes dans l'est du pays. Toutefois, nous saluons l'engagement de la République démocratique du Congo à mettre fin aux activités des groupes armés étrangers dans l'est du pays, ainsi que les efforts déployés conjointement par les pays de la région pour neutraliser les forces armées étrangères. En outre, nous nous félicitons des progrès accomplis en vue d'adopter une approche globale, comprenant des mesures militaires et non militaires, pour empêcher ces forces de se réorganiser et de se mobiliser à nouveau. Nous appelons toutes les parties prenantes, y compris les garants de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, à apporter un appui ferme au groupe de contact chargé de la coordination qui a été créé récemment, pour améliorer la coordination et la collaboration transfrontières en vue de neutraliser ces forces déstabilisatrices.

Nous prenons note de quelques faits politiques relativement positifs survenus au Soudan du Sud, notamment la formation du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé et l'amélioration des relations entre le Soudan du Sud et le Soudan, qui ont permis de rouvrir la frontière entre les deux pays en vue de faciliter le commerce bilatéral.

Dans le même ordre d'idées, nous saluons les évolutions positives en République centrafricaine, grâce à tous les efforts déployés actuellement, notamment

le processus électoral de décembre, et nous appelons les groupes armés à ne pas entraver la tenue des élections. Nous réaffirmons notre appui à l'initiative de l'Union africaine et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine en ce qui concerne la stabilisation du pays dans les circonstances exceptionnelles créées par la COVID-19.

Nous prenons également note des préparatifs en cours en vue des élections générales au Burundi, qui sont la seule option viable pour consolider un environnement politique pacifique et stable dans le pays.

Grâce à ces évolutions, la région est sur la voie d'une stabilité durable. En conséquence, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines appellent la communauté internationale à continuer d'apporter leur appui aux pays de la région pour préserver ces acquis et promouvoir la coopération régionale.

Nous partageons l'avis de l'Envoyé spécial, à savoir qu'il faut s'écarter des discours évoquant les conflits dans la région des Grands Lacs et promouvoir l'image d'une région en voie de développement. À cet égard, nous saluons le travail accompli jusqu'à présent pour préparer la Conférence sur l'investissement et le commerce dans la région des Grands Lacs afin de promouvoir la Conférence et ses objectifs généraux, le développement et l'intégration. Les pays de la région doivent saisir cette occasion pour promouvoir la solidarité et la coopération en stimulant la coopération économique, le commerce transfrontières, le développement des infrastructures et l'intégration régionale et en mettant un frein à l'exploitation illicite et au trafic de ressources naturelles.

Les membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines appellent la communauté internationale à mettre à disposition les fonds de développement nécessaires, conformément aux plans et aux besoins nationaux, afin de créer des possibilités d'activités socio-économiques légitimes. Nous soulignons que tous les efforts en faveur du développement de la région doivent être déployés dans l'intérêt supérieur des peuples de la région. Alors que nous poursuivons notre action pour faire taire les armes en Afrique, nous devons aussi poursuivre résolument nos efforts pour rétablir la paix et la stabilité dans la région des Grands Lacs.

Nous sommes vivement préoccupés par les incidences de la propagation de la pandémie de COVID-19 sur les pays et les peuples de la région des Grands Lacs et par les conséquences sans précédent et imprévisibles qu'elle pourrait avoir sur une situation déjà fragile dans cette région. Nous nous faisons l'écho des préoccupations exprimées par les garants de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération lors de leur septième réunion, tenue le 2 avril, en disant que si la pandémie n'était guère bien contenue, elle était susceptible de provoquer de grandes perturbations économiques, des tensions sociales et des souffrances humaines. Dans cet esprit, nous voudrions exprimer notre soutien total aux efforts conjoints déployés par les pays de la région pour lutter contre la pandémie, tant au niveau national que régional, y compris les résultats des réunions des Ministres de la santé de la Communauté de développement de l'Afrique australe et de la Communauté de l'Afrique de l'Est, qui se sont tenues respectivement les 9 et 25 mars.

Nous réitérons les appels lancés le 2 avril par le Bureau de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, qui a souligné la nécessité d'un appui rapide et concret de la communauté internationale aux gouvernements afin de les aider à contenir la propagation de cette maladie mortelle et à garantir l'approvisionnement de la région en produits essentiels et vitaux. Par conséquent, il importe au plus haut point que la fourniture de l'aide humanitaire ne soit pas entravée et que des mesures spéciales soient prises pour apporter un appui direct aux

pays vulnérables face aux effets déstabilisateurs du virus et à l'éventuelle remise en cause des efforts de consolidation de la paix.

Nous nous félicitons des initiatives en cours, notamment le rétablissement du Forum régional des femmes de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, qui vise à promouvoir l'autonomisation des femmes dans toute la région des Grands Lacs, ainsi que leur participation et leur représentation véritables et dans des conditions d'égalité s'agissant des processus politiques et électoraux.

Pour terminer, nous voudrions exprimer notre plein appui à l'initiative du Secrétaire général qui sera dirigée par son Envoyé spécial et qui vise à élaborer, en étroite consultation avec les parties prenantes et les partenaires concernés, notamment les signataires et les garants de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, une stratégie en faveur de la paix et de la sécurité dans la région des Grands Lacs, qui aura pour objectif d'examiner l'appui fourni par l'ONU en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix dans la région.

Annexe XI

Déclaration de M. James Roscoe, Représentant permanent adjoint par intérim du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais me joindre aux autres orateurs pour remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Huang Xia, de son exposé au Conseil aujourd'hui. Je me félicite également du large consensus exprimé au sein du Conseil, notamment en ce qui concerne les incidences de la maladie à coronavirus (COVID-19) dans toute la région et, comme d'autres l'ont indiqué, sur les élections au Burundi.

Tout d'abord, en ce qui concerne la COVID-19, nous constatons avec satisfaction, comme l'a expliqué en détail l'Envoyé spécial, un nouvel élan régional en faveur de la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région par les pays de la région des Grands Lacs, surtout depuis un an environ. Espérons que nous pourrons continuer à mettre à profit cette dynamique. Toutefois, comme d'autres l'ont dit, nous nous réunissons durant une période d'incertitude à cause de la pandémie de COVID-19, ce qui fait qu'il sera certainement difficile de maintenir cette dynamique. La pandémie démontre une fois de plus la nécessité d'une coopération régionale véritablement efficace. J'ai été très heureux d'entendre l'Envoyé spécial parler du rôle qu'il a joué pour encourager les pays à œuvrer de concert pour relever les défis liés à la COVID-19. Je pense que ce sera essentiel. C'est pourquoi nous encourageons l'Envoyé spécial et son équipe à étudier des moyens innovants d'appuyer la région des Grands Lacs pour que progrès continuent d'être réalisés pendant cette période. La menace que fait peser la pandémie pourrait inciter toute la région à coopérer pour lutter contre la COVID-19, conformément à l'esprit de l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial. J'ai également été très heureux d'entendre l'Envoyé spécial parler des progrès réels qu'il a constatés, non seulement dans les principales zones de conflit, mais aussi dans les États de la région, qui s'efforcent de faire davantage pour renforcer leur coopération en matière de sécurité.

Par ailleurs, dans ce format, nous devons également envisager de nous réunir à un moment donné pour commencer à analyser les incidences de la COVID-19 et ce que nous pouvons faire pour faire face à certaines de ses incidences à long terme sur la stabilité régionale et sur la situation économique et humanitaire.

S'agissant spécifiquement de la situation en matière de sécurité, nous pensons également qu'il est crucial de continuer à lutter contre les problèmes de sécurité sous-jacents dans toute la région des Grands Lacs. Le nombre d'incursions transfrontalières signalées est en augmentation, comme l'ont mentionné d'autres orateurs, et d'autres foyers d'insécurité s'embrasent dans la région. À mon sens, cela souligne la nécessité d'une mise en œuvre pleine et rapide de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération. Nous avons pris connaissance avec satisfaction de la liste de priorités de l'Envoyé spécial Xia, qui est axée sur la promotion de la coopération régionale en matière de sécurité, notamment l'adoption de mesures militaires et non militaires.

Tout en saluant les efforts consentis par l'Envoyé spécial Xia pour promouvoir l'intégration économique, nous souhaitons simplement réitérer que les initiatives économiques ne seront efficaces que si nous luttons simultanément contre les causes profondes du conflit : des aspects difficiles tels que le commerce transfrontalier illicite de ressources naturelles et l'économie de guerre. Ces problèmes ne doivent pas être ignorés.

Je vais parler brièvement de la situation dans l'est de la République démocratique du Congo. Le Royaume-Uni encourage l'Envoyé spécial et son équipe à collaborer étroitement avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) afin d'élaborer une stratégie conjointe pour régler le conflit dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous estimons que l'Envoyé spécial peut établir un lien important entre les efforts de la MONUSCO dans le pays et les efforts régionaux qui doivent s'articuler autour de cela. Ce sera essentiel pour mettre un terme au conflit.

Nous espérions que cet exposé serait plus instructif au sujet de la stratégie de paix et de sécurité de l'ONU pour la région des Grands Lacs. Celle-ci est en cours d'élaboration depuis un certain temps, et nous serions reconnaissants à l'Envoyé spécial de nous communiquer davantage d'informations, notamment pour savoir si la MONUSCO et la communauté internationale seront consultées prochainement à propos de la stratégie.

Enfin, le Royaume-Uni est préoccupé par le climat qui entoure les élections prévues en mai au Burundi. Il est vital que tous les partis politiques bénéficient d'un accès égal aux médias et que des mesures spécifiques soient mises en œuvre par le Gouvernement pour contrer la COVID-19 et garantir la régularité des élections à cet égard.

Annexe XII

Déclaration de Mme Kelly Craft, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Plus de six ans après la signature de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, les États-Unis restent convaincus que les pays de la région des Grands Lacs peuvent collaborer de manière constructive en matière de lutte contre l'insécurité, notamment en luttant contre les flux illicites de biens, qui contribuent à la corruption, et la menace que posent les groupes armés. Je tiens à souligner que notre confiance a été récompensée par la dynamique régionale positive observée au cours de l'année écoulée.

Alors que la communauté internationale lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), nous rappelons les mesures extraordinaires prises au cours des 18 derniers mois par les acteurs congolais et internationaux en vue d'endiguer l'épidémie d'Ebola dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous avons été attristés d'apprendre l'apparition de nouveaux cas d'Ebola quelques jours à peine avant de pouvoir annoncer la fin de l'épidémie, mais nous sommes certains que de nouveaux progrès seront accomplis très prochainement.

Aujourd'hui, les États-Unis réitèrent une fois de plus l'importance de la transparence et du partage en temps opportun des données en matière de santé publique avec les pays voisins et la communauté internationale afin de lutter contre les problèmes de santé publique.

Nous traversons une période difficile, et le rôle de l'Envoyé spécial Xia est plus important que jamais. Nous demandons instamment à son bureau d'innover, notamment en utilisant la technologie des visioconférences pour fournir un appui aux gouvernements des pays de la région des Grands Lacs. Ils auront besoin de cet appui, en particulier alors qu'ils répartissent leur attention entre la lutte contre la COVID-19 et les besoins dans les domaines politique et économique et sur le plan de la sécurité qu'il est essentiel de satisfaire pour garantir la paix et la sécurité régionales. L'élan actuel en faveur de la paix et de l'intégration économique sera certainement ralenti par la pandémie, mais il ne doit pas être inversé. Pour prévenir toute régression et consolider les progrès, nous préconisons que soient établis des rapports plus réguliers, selon le modèle normalisé des Nations Unies, sur les activités du Bureau de l'Envoyé spécial.

Les États-Unis soulignent l'importance du suivi des résultats quadripartites entre le Rwanda et l'Ouganda. Nous remercions sincèrement les Gouvernements angolais et congolais d'avoir joué un rôle de médiation prépondérant dans le règlement de ce litige, et d'avoir encouragé les Gouvernements rwandais et ougandais à poursuivre leur dialogue constructif afin de régler leurs différends.

En ce qui concerne le Burundi, nous notons, alors que les élections de mai approchent à grand pas, que le nombre de cas de COVID-19 est en hausse. L'incidence potentielle de la pandémie sur la capacité des citoyens burundais à participer pleinement au processus électoral suscite de nouvelles préoccupations. Nous sommes donc encouragés que le Gouvernement burundais fera tout pour que tous les citoyens puissent participer pleinement et en tout sécurité aux élections du 20 mai.

Au-delà des élections, nous sommes profondément préoccupés par les allégations d'atteintes à la liberté d'expression, de rassemblement et d'association. Celles-ci s'ajoutent à d'autres violations graves des droits de l'homme qui ont été signalées, notamment des arrestations, des disparitions, des assassinats et des actes de torture et de violence sexuelle. Notre message au Gouvernement burundais reste

clair : la tenue d'élections inclusives, pacifiques, transparentes et crédibles qui reflètent la volonté du peuple burundais est essentielle pour réduire les griefs à long terme, renforcer la sécurité et favoriser la croissance économique.

Enfin, les États-Unis félicitent les pays de la région des Grands Lacs qui continuent de collaborer de manière constructive en vue d'instaurer une paix durable et de tisser des liens économiques plus solides. De la même manière qu'ils ont œuvré de concert, les États-Unis continueront de collaborer étroitement avec les pays de la région des Grands Lacs pour lutter contre la COVID-19. Nous sommes pleinement déterminés à sauver des vies et à faire en sorte que les progrès accomplis depuis la signature de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération ne soient pas réduits à néant.

Annexe XIII

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier M. Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général, de son exposé.

Nous saluons l'engagement politique continu des pays de la région, et nous accueillons avec satisfaction les mesures importantes que prend le Président de la République démocratique du Congo au niveau national et, en collaboration avec ses homologues, au niveau régional afin de créer un environnement pacifique. En conséquence, nous prenons note des efforts entrepris par le Gouvernement de coalition de la République démocratique du Congo pour stabiliser le pays ainsi que des efforts consacrés à la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, mais aussi de l'apaisement des tensions entre le Rwanda et l'Ouganda grâce à la signature d'un mémorandum d'accord en août de l'année dernière et à la signature d'un traité d'extradition en février, entre autres.

Cependant, les conditions de sécurité dans certaines parties de la région restent une source de préoccupation. La situation dans l'est de la République démocratique du Congo demeure instable. L'Accord politique pour la paix et la réconciliation continue d'être violé par les signataires en République centrafricaine. Des éléments armés continuent de commettre des attaques au Burundi et au Rwanda.

L'insécurité entrave clairement l'action humanitaire, ainsi que le développement dans la région, aggravant la souffrance de millions de personnes exposées à l'insécurité alimentaire, aux déplacements, aux maladies et aux catastrophes naturelles. Nous sommes profondément préoccupés par le nouveau déplacement de près d'un million de personnes en République démocratique du Congo en 2019. Le pays compte désormais le plus grand nombre de personnes déplacées en Afrique, ainsi que plusieurs centaines de milliers de réfugiés. En raison de la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la situation humanitaire est de plus en plus précaire, car les infrastructures sanitaires de la région sont faibles. Ce nouvel ennemi n'épargne personne, et il cible sans merci les plus vulnérables.

La région est aujourd'hui à un moment tout à fait charnière. Des progrès considérables ont été réalisés. La confiance est en train de se rétablir. Des processus politiques et les préparatifs pour des élections sont en cours dans divers pays. La situation actuelle ne doit pas servir de prétexte à l'un d'entre nous – je veux dire par là les pays de la région, l'ONU ou d'autres partenaires internationaux – pour perdre de vue l'objectif tant attendu que représente la paix. Dans ce contexte, nous voudrions insister sur les éléments suivants.

Premièrement, nous soulignons l'extrême importance de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité dans la région de manière globale et collective en soutenant les efforts diplomatiques et politiques en cours, en renforçant les processus de réconciliation aux niveaux national et régional, en s'attaquant aux menaces que font peser les groupes armés, en améliorant la gouvernance des ressources naturelles et en offrant des possibilités de développement aux pays, entre autres. Pour ce qui est plus particulièrement de la République démocratique du Congo, nous voudrions réaffirmer la nécessité de continuer d'appuyer le Gouvernement, en particulier pour renforcer l'autorité de l'État au niveau local et faire face à la menace posée par les groupes armés dans l'est du pays.

Deuxièmement, nous avons toute confiance dans l'engagement et le travail des garants de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, à savoir l'Union africaine, la Conférence

internationale sur la région des Grands Lacs, la Communauté de développement de l'Afrique australe et l'Organisation des Nations Unies. Nous voulons également souligner le rôle central des acteurs régionaux dans cette entreprise et exprimer notre soutien aux bons offices du Secrétaire général et de son envoyé spécial.

Troisièmement, nous invitons tous les partenaires internationaux à continuer, par l'intermédiaire de cadres bilatéraux et multilatéraux, de fournir un appui technique et financier aux pays de la région afin de parvenir à une paix et à un développement durables.

Enfin et surtout, nous demandons instamment à tous les acteurs concernés d'entendre l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial afin de lutter contre la propagation de la pandémie de COVID-19 et d'aider les populations les plus vulnérables.

Annexe XIV

Déclaration de M. Paul Losoko Efambe Empole, Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République démocratique du Congo auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français]

Tout d'abord, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'avril.

Je veux aussi vous remercier d'avoir pris l'initiative de convoquer la présente réunion sur la région des Grands Lacs et la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, en cette période particulièrement difficile, dominé par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Je me dois également de remercier tous les membres du Conseil pour la bonne volonté exemplaire dont ils ont toujours fait preuve chaque fois qu'il s'est agi de se pencher sur des questions ayant trait à la situation dans mon pays.

Ma délégation apprécie à sa juste valeur le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (S/2020/272) que vient de nous présenter M. Huang Xia, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs. Dans son ensemble, ledit rapport n'appelle pas d'observations particulières de notre part. Toutefois, nous aimerions saisir l'occasion de sa présentation pour faire quelques commentaires que ma délégation juge utiles. Cela étant, qu'il me soit permis de revenir rapidement sur les points relatifs à la situation politique, sécuritaire, humanitaire et des droits humains avant de conclure par la mise en œuvre de l'Accord-cadre.

Sur le plan politique, la situation dans la région des Grands Lacs reste dominée par la nouvelle dynamique impulsée par les efforts diplomatiques déployés par le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, de la République démocratique du Congo; le Président João Lourenço, de l'Angola; le Président Yoweri Museveni, de l'Ouganda, et le Président Paul Kagame, du Rwanda, lesquels efforts ont sensiblement contribué à un apaisement des tensions dans la région. En effet, les dirigeants de la région ont pris des mesures, au niveau aussi bien national que bilatéral et multilatéral, pour apaiser les tensions, régler les différends, renforcer les relations entre leurs pays et restaurer la confiance entre leurs gouvernements respectifs.

C'est à ce titre que ma délégation apprécie l'appel lancé à tous les acteurs, le 2 avril, par les représentants des garants de l'Accord-cadre à continuer de s'abstenir de toute action susceptible de compromettre les progrès accomplis dans les processus politiques aux niveaux national et régional et les encourageant à faire preuve de détermination en faveur de la coopération et de l'intégration régionales.

S'agissant particulièrement de la République démocratique du Congo, la première alternance pacifique du pouvoir au sommet de l'État a permis la décrispation du climat politique ainsi que la mise en place de nouvelles institutions issues des élections démocratiques du 30 décembre 2018. Cette décrispation a permis au Gouvernement, avec le concours de ses nombreux partenaires aussi bien bilatéraux que multilatéraux, d'engager des réformes à plusieurs niveaux.

De manière générale, la situation sécuritaire en République démocratique du Congo est calme. Toutefois, il est important de signaler l'activisme des groupes armés nationaux et étrangers ainsi que les conflits intercommunautaires que connaît

principalement la partie orientale du pays, comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport. Ces groupes armés s'attaquent non seulement aux civils, mais aussi aux éléments de nos forces armées et de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) dans le but de saper les efforts déployés par le Gouvernement pour la stabilité dans mon pays et dans la région.

Le rapport du Secrétaire général souligne également les efforts fournis par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), en collaboration avec la MONUSCO, pour neutraliser ces groupes armés. Ma délégation rassure le Conseil que ces efforts se poursuivront jusqu'à l'éradication totale de ces groupes, car la paix et la sécurité demeurent des facteurs indispensables pour la stabilité de la région des Grands Lacs, laquelle passe par l'éradication des groupes armés.

Comme cela est affirmé dans le rapport sous examen, les FARDC ont renforcé les opérations militaires contre les groupes armés dans les provinces du Nord- et du Sud-Kivu, conformément à l'engagement pris par le Président de la République et Chef de l'État, S. E. M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, d'apporter la paix et la stabilité, en particulier dans l'est du pays.

En effet, le 30 octobre 2019, les FARDC ont lancé des opérations militaires de grande envergure dans la province du Nord-Kivu puis dans celle du Sud Kivu qui leur ont permis de s'emparer de plusieurs bases des Forces démocratiques alliées. Les FARDC ont aussi mené des opérations militaires contre les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), notamment dans le territoire de Rutshuru également au Nord-Kivu, le 17 septembre 2019, au cours desquelles un haut chef militaire de cette force négative, en l'occurrence le général Sylvestre Mudacumura, ainsi que d'autres lieutenants haut gradés ont perdu la vie. Grâce à ces opérations, il faut noter la destruction au Sud-Kivu de plus de 95 % des bases des forces négatives du Conseil national pour le renouveau et la démocratie, un mouvement rebelle rwandais dissident des FDLR, avec un bilan de plus de 200 combattants neutralisés parmi lesquels leur leader Wilson Irategeka et la récupération de ses dépendants et de 147 armes et munitions,tous calibres confondus. À l'issue de cette opération, plus de 1877 éléments du Conseil national pour le renouveau et la démocratie ont été faits prisonniers ou ont capitulé à Kalehe, dans la province du Sud-Kivu, et le Gouvernement de la République démocratique du Congo a rapatrié au Rwanda 390 combattants et 2 241 dépendants à la frontière de la Ruzizi. Une centaine des combattants de ce même groupe est en errance entre les moyens plateaux d'Uvira et la forêt d'Itombwe dans le territoire de Mwenga.

Par ailleurs, le 9 novembre 2019, le commandant du Rassemblement pour l'unité et la démocratie, le général Juvenal Musabimana, également connu sous le nom de Jean-Michel Africa, a perdu la vie au cours d'une opération des FARDC à Binza, dans le territoire de Rutshuru, et le commandant du Front de libération nationale, Jean-Pierre Gaseni, a aussi été tué durant les opérations menées par les FARDC le 30 novembre dans le territoire de Kalehe.

De tout ce qui précède, il y a lieu de noter que l'offensive militaire menée par les FARDC au Nord- et au Sud-Kivu contre les groupes armés a sensiblement contribué à leur affaiblissement. C'est ainsi que l'ennemi en détresse a augmenté des attaques en guise de représailles à l'endroit des populations civiles.

Il convient également de signaler que, face à cette pression militaire des FARDC, d'importantes redditions avec armes ont été observées dans les rangs des groupes armés Mai-Mai, Nyatura, Nduma défense du Congo – Rénové et Rahiya Mutomboki au Nord-Kivu et Sud-Kivu.

L'exploitation illégale des ressources naturelles en République démocratique du Congo a des conséquences sur la paix et la sécurité nationales ainsi que sur la protection de l'environnement. Afin de lutter contre les réseaux mafieux, le

Gouvernement congolais a mis en place des dispositifs idoines et a voté une nouvelle loi portant sur le code minier, le 9 mars 2018. Celle-ci est motivée par le souci d'accroître le niveau de contrôle de la gestion du domaine minier de l'État, des titres miniers et des carrières, de repréciser les éléments relatifs à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises minières à l'égard des communautés affectées par leurs projets, ainsi que d'équilibrer le régime fiscal, douanier et de change dans le cadre du partenariat entre l'État et les opérateurs miniers.

Et pour accompagner cette réforme, le Gouvernement congolais a lancé le 25 octobre 2019, en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations, un projet qui vise à améliorer la sécurité autour des sites miniers, et à réduire le trafic illicite de minerais, le travail des enfants et les violences basées sur le genre.

Dans le même objectif, la République démocratique du Congo appelle au soutien de la communauté internationale dans cette lutte contre le trafic illicite de ses ressources naturelles et en faveur de la traçabilité de ses matières premières, notamment par l'exigence du respect et de la mise en œuvre effective des certificats d'exportation de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs par tous les États de la région ainsi que les pays importateurs et de transit.

La question touchant aux violations des droits de la personne et aux restrictions de l'espace démocratique est au cœur de l'action de S.E.M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République qui, dès son accession au pouvoir, a pris l'engagement d'œuvrer pour la promotion de l'état de droit. Cet engagement a déjà été traduit en actes par l'application de plusieurs mesures.

En effet, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales constitue une constante préoccupation du Gouvernement qui garantit le respect des libertés liées à l'espace démocratique, notamment par l'encadrement professionnel des manifestations publiques. Comme cela est affirmé au paragraphe 25 du rapport du Secrétaire général, je cite : « En République démocratique du Congo, les violations des droits et libertés politiques ont diminué par rapport à la période précédente, grâce aux efforts déployés par le Gouvernement pour ouvrir l'espace politique et s'attaquer aux atteintes aux droits de la personne et à l'impunité, notamment en mettant en place des mécanismes de justice transitionnelle.»

Dans la quête de l'amélioration de la situation des droits de l'homme et de la justice sociale en République démocratique du Congo, bien des choses ont été réalisées par le Gouvernement sous le leadership du Chef de l'État. La volonté politique en faveur de la promotion des droits humains conformément à l'exigence constitutionnelle de garantir le respect, la défense et la promotion de tous les droits de l'homme a suffisamment été prouvée.

La situation humanitaire est dominée par le problème des déplacés, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la résurgence de la maladie à virus Ebola. En effet, la fièvre hémorragique à virus Ebola qui était en phase d'être déclarée terminée en République démocratique du Congo, a refait surface avec au moins trois nouveaux cas dans la province du Nord-Kivu.

D'autres parts, la pandémie de COVID-19 n'a pas épargné la République démocratique du Congo et les pays de la région. Afin de contenir la propagation de cette maladie, le Gouvernement de la République démocratique du Congo sous le leadership du Président de la République, à l'instar d'autres pays de la région, a immédiatement pris des mesures concrètes. Il s'agit notamment de la mise en quarantaine de personnes, du dépistage des cas suspects, de la sensibilisation de la population aux mesures de prévention, de restrictions des rassemblements, de la fermeture des frontières et de mesures de confinement partiel.

Mon pays, qui sollicite le soutien aux efforts et aux mesures coordonnées prises à ce jour par les pays de la région pour lutter contre la pandémie, apprécie la volonté qui a été exprimée le 2 avril par les représentants des garants en invitant les institutions financières internationales et les partenaires à la mobilisation des ressources nécessaires pour aider la région à faire face à la pandémie de COVID-19 et à progresser vers la stabilisation et le développement durable.

D'autre part, il est important de noter que le déplacement de populations reste un des principaux facteurs d'insécurité et d'instabilité dans la région. D'où l'importance, comme a dit le Secrétaire général au paragraphe 81 de son rapport, de redoubler d'efforts pour trouver des solutions durables en faveur des réfugiés et des personnes déplacées qui soient conformes aux recommandations de la réunion ministérielle de haut niveau sur la situation des réfugiés dans la région des Grands Lacs qui s'est tenue à Kampala en mars 2019.

La République démocratique du Congo reste attachée à l'Accord-cadre qu'elle considère comme la preuve de la détermination de la communauté internationale à aider à trouver une solution définitive à une instabilité qui l'affecte depuis plusieurs années et, pour laquelle elle continue notamment à payer un lourd tribut, avec plusieurs millions des morts. Voilà pourquoi elle s'est toujours appliquée à mettre en œuvre tous les engagements pris aux termes de cet accord et va continuer à assumer sa part de responsabilité pour que la paix et la concorde reviennent dans la région.

Dans cette perspective, et comme le fait observer le Secrétaire général dans son rapport, le Gouvernement de la République démocratique du Congo a pris des mesures concrètes pour honorer ses engagements nationaux au titre de l'Accord-cadre. À titre d'exemple, le 27 septembre 2019, en marge de la semaine de réunions de haut niveau de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, son mécanisme national de suivi a organisé, avec le soutien de diverses entités des Nations Unies, une conférence internationale sur la paix et l'investissement en République démocratique du Congo, au cours de laquelle il a présenté une feuille de route pour la réalisation de la paix et la stabilisation de l'est du pays.

Le Gouvernement a également établi le poste de commandement avancé des FARDC à Beni, au Nord-Kivu, pour renforcer les opérations militaires contre les groupes armés et déployé des troupes et des unités de police supplémentaires dans l'est du pays. En outre, il a conclu des partenariats avec des pays voisins et d'autres acteurs, par l'intermédiaire du mécanisme de suivi pour le rapatriement des combattants désarmés et d'autres initiatives régionales, afin de faire progresser le rapatriement des combattants étrangers désarmés et de renforcer la coopération régionale en matière de sécurité.

Bien plus, la République démocratique du Congo, en collaboration avec la MONUSCO ainsi que d'autres partenaires, a lancé à Kolwezi, dans la province du Lualaba, une campagne visant à faire mieux connaître l'Accord-cadre aux responsables politiques locaux, aux membres de la société civile, aux femmes, aux jeunes et aux médias locaux. En outre, une commission chargée de lutter contre la corruption a été créée et le deuxième forum sur la décentralisation s'est tenu à Kinshasa, du 11 au 15 décembre 2019, pour examiner les progrès réalisés dans ce domaine. Du 13 au 15 février 2020, le Mécanisme national de suivi a facilité un forum entre Banyamulenge pour réfléchir et favoriser un échange de vues sur la sécurité et la situation humanitaire dans les localités de Fizi, d'Uvira et de Mwenga, au Sud-Kivu.

Par ailleurs, le programme de la dixième réunion de haut niveau des Chefs d'État et de gouvernement du Mécanisme régional de suivi, initialement prévue du 27 au 29 mars à Kinshasa, a déjà été élaboré. C'est au cours de ce sommet que le Président

Tshisekedi Tshilombo devra prendre le présidium dudit Mécanisme régional. La République démocratique du Congo regrette le report à une date ultérieure de cette importante réunion ainsi que de celui de la Conférence sur l'investissement et le commerce dans la région des Grands Lacs, qui était également prévue du 18 au 20 mars à Kigali, au Rwanda, en raison de la pandémie de COVID-19, au regard de l'importance de ces deux événements dans la promotion de la coopération et du développement dans la région.

La République démocratique du Congo voudrait saisir cette occasion pour appeler les pays de la région ainsi que les garants de l'Accord-cadre à tirer parti de la dynamique régionale observée ces derniers mois pour mettre en œuvre les engagements auxquels ils ont tous souscrit. Car la région des Grands Lacs aspire à un mieux-être, et le développement économique de la région ne peut se concrétiser que dans la paix et l'harmonie entre les États et les populations.

Qu'il me soit permis, pour conclure, de réaffirmer ici que le Gouvernement et le peuple congolais restent attachés à l'Accord-cadre d'Addis-Abeba sur lequel ils fondent beaucoup d'espoir, espoir de bâtir une paix durable et de promouvoir une cohabitation harmonieuse avec les pays de la région, espoir également de jeter les bases de la stabilité au niveau de tous nos États, paix et stabilité sans lesquelles il est difficile d'ouvrir la voie à une coopération régionale mutuellement avantageuse. Voilà pourquoi mon pays attend avec impatience la stratégie du Secrétaire général en faveur de la paix et de la sécurité dans la région des Grands Lacs.

Il est temps, plus que temps pour nous d'offrir aux populations de l'est de la République démocratique du Congo une vie normale et sans crépitements d'armes ni bruits de bottes.
